



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le vendredi 16 décembre à 14 h 00, le conseil d'administration dûment convoqué s'est réuni dans les locaux du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DEYRES, Maire de Morcenx.

Etaient présents, outre le Président :

- Madame Danièle BEROT, Maire d'Estibeaux
- Monsieur Alain DUDON, Maire de Biscarrosse, par pouvoir à Mr LANSAMAN
- Monsieur Jean-François BROQUERES, Maire de Tartas
- Madame Rose-Marie ABRAHAM, Maire de Garrosse
- Monsieur Jean-Yves MONTUS, Maire de Soustons, par pouvoir à Mr DEYRES
- Madame Jeanne COUTIERE, Maire de Maillères
- Madame Véronique GLEYZE, Maire de Pouydesseaux, par pouvoir à Mme FLORENCE
- Madame Maryvonne FLORENCE, Maire de Le Frêche
- Monsieur Gérard MOREAU, Maire de Sabres
- Monsieur Albert TONNEAU, Maire de Linxe, par pouvoir à Mme COUTIERE
- Monsieur Serge LANSAMAN, Président d'Hagetmau Communes Unies
- Monsieur Guy BERGES, Président CC des Landes d'Armagnac, par pouvoir à Mr MOREAU
- Monsieur Serge EXPERT, Maire de Créon d'Armagnac

Etaient absents et/ou excusés :

- Madame Marie-Pierre SENLECQUE, Maire de Le Sen
- Monsieur Christian ERNANDORENA, Maire de Parentis-en-Born
- Monsieur André LAFITTE, Maire d'Orist
- Madame Anne-Marie DETOUILLO, Maire de Gourbera
- Monsieur Gilles COUTURE, Maire de Geaune
- Monsieur Christian HARAMBAT, Maire de Liposthey
- Monsieur Serge TINTANE, Maire de Parleboscq
- Monsieur Jean-Marc LESPADÉ, Maire de Tarnos
- Monsieur Jean-Louis PEDEUBOY, Président CC de la Haute Lande
- Monsieur Paul CARRERE, Conseiller départemental
- Madame Odile LAFITTE, Conseillère départementale
- Monsieur Jean-Paul GANTIER, Ville de Mont-de-Marsan
- Monsieur Michel BREAN, Ville de Dax
- Madame Cathy DUPOUY-VANTREPOL, CCAS de Mont-de-Marsan
- Monsieur Francis PEDARRIOSSE, CCAS de Dax

Assistaient également à la réunion, Monsieur Gilles MARLIN, Payeur départemental, Monsieur Dominique SAVARY, Directeur du CDG 40 et Monsieur Bruno ELUSSE, Directeur-adjoint du CDG 40.

Le Président procède à l'appel des membres de l'assemblée et la séance est ouverte à 14 h 10.

**Objet : Fixation tarifs service d'aide au classement des archives année 2017**

Par délibération en date du 18 décembre 2015, notre conseil d'administration a décidé de fixer les tarifs du service d'aide au classement des archives, au titre de l'année 2016, comme suit :

- 157,50 € par ½ journée et par personne
- 315 € par journée et par personne

Au titre de l'année 2017, je vous propose de majorer ces tarifs de 4,5 % et de les fixer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, comme suit :

- 164,50 € par ½ journée et par personne
- 329 € par journée et par personne

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**Décide**, au titre de l'année 2017, de majorer ces tarifs de 4,5 % et de les fixer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, comme suit :

- 164,50 € par ½ journée et par personne
- 329 € par journée et par personne

**Autorise** Monsieur le Président à intervenir à toutes pièces et formalités s'y rapportant.

Pour extrait conforme.



Le Président,  
Jean-Claude DEYRES